



Formulaire de demande du statut salarié

Vu le Statut Etudiant Salarié approuvé en CFVU du 25 juin 2024,

Critères d'éligibilité

- 1) Le statut salarié est susceptible d'être attribué à tout étudiant inscrit à l'Université de Montpellier en formation initiale dans un diplôme national (hors formations en alternance et hors formations générales et approfondies en sciences médicales, pharmaceutiques et odontologiques).
2) Les étudiants pouvant prétendre à ce statut et bénéficier à ce titre des dispositions mises en œuvre dans le cadre du présent dispositif doivent justifier d'une activité professionnelle encadrée par un contrat :
- D'au minimum 10 heures hebdomadaires en moyenne, soit 40 heures par mois si le contrat a une durée inférieure à 12 semaines consécutives.
- D'au minimum 120 heures par semestre d'enseignement ou 240 heures durant l'année universitaire pour un contrat de travail d'une durée supérieure à 12 semaines consécutives.

Demande de statut salarié(e) :

Première demande

Renouvellement

Nom et Prénom : Numéro d'étudiant(e) :

Date de naissance :

Adresse :

Email : Téléphone :

Formation à l'Université de Montpellier :

L1 L2 L3 Licence Professionnelle M1 M2

BUT Diplôme d'ingénieur Doctorat Filières de santé Autre :

Faculté, Ecole, Institut :

Intitulé exact de la formation :

Activité professionnelle :

Activité professionnelle exercée :

Volume horaire hebdomadaire prévu par le contrat :

Type de contrat : CDD CDI Contrat d'intérim

Date de fin du contrat (hors CDI) :

Merci de joindre une copie du contrat et pour les CDI le dernier bulletin de salaire

Fait à le / /

Table with 3 columns: Signature de l'étudiant(e), Date de la commission and Avis de la commission (Favorable/Défavorable), and Signature du Président de la commission UEI.